



Insect Control Branch Acceptable Identification

Residents must provide identification that ties the registrant to the address being registered for a buffer zone.

A current, original, photocopy or scanned identification from list below required at registration:

- Driver's License
- Manitoba Health Card with current address
- Manitoba Enhanced Identification Card
- Utility Bill (Hydro, Gas, Water, Phone, Cable)
- Property Tax Bill
- Assessment Notice
- Government Cheque
- Rental/Lease Agreement
- Legal document with address

Pièces d'identité acceptées par la Direction de la lutte contre les insectes

Les résidents et les résidentes doivent produire une pièce d'identité qui établit qu'ils demeurent à l'adresse devant être inscrite au registre des zones tampon.

Une copie ou l'original d'une pièce d'identité actuelle figurant dans la liste ci-dessous est nécessaire aux fins de l'inscription.

- Permis de conduire
- Carte d'immatriculation de Santé Manitoba sur laquelle figure l'adresse actuelle du résident ou de la résidente
- Carte d'identité Plus du Manitoba
- Facture de services publics (électricité, gaz, eau, téléphone, câblodistribution)
- Relevé d'impôts fonciers
- Avis d'évaluation foncière
- Chèque du gouvernement
- Contrat de location
- Document à portée juridique sur lequel figure l'adresse actuelle du résident ou de la résidente